

# RER : Ce non serré doit appeler les autorités à la responsabilité !

Prise de position et proposition de Raphaël Grandjean, entrepreneur neuchâtelois engagé dans la mobilité douce

C'est un non qui ressort des urnes en ce 23 septembre dans le cadre du projet de RER soumis au peuple. L'occasion manquée a gravement divisé le canton. Les industriels le savent, un échec doit appeler des solutions rapides. Il est maintenant absolument primordial, au-delà du travail de réunification des différentes régions du canton, que nos autorités proposent rapidement des solutions aux enjeux de mobilité. Neuchâtel doit savoir s'inventer et chacun doit s'y atteler. Il n'est pas fréquent que les entrepreneurs s'expriment hors parti.

J'invite le Conseil d'Etat à s'entourer d'acteurs de la vie économique neuchâteloise dans un groupe de travail « La mobilité du 21<sup>ème</sup> siècle pour notre canton » ; et je soutiendrai toute initiative citoyenne qui permettra à mon canton de relever le défi de la mobilité.

Ce « non » invite manifestement les autorités à une certaine responsabilité. La responsabilité de présenter des propositions soutenues par la population, la responsabilité aussi de permettre aux promoteurs d'une vraie et utile mobilité de mener à bien un vrai et bon projet, parce que, c'est ma conviction, l'absence de solution à la mobilité serait lourde de conséquence pour notre canton et pour son avenir.

C'est donc dans cet état d'esprit que j'invite le Conseil d'Etat à créer un groupe de travail « la mobilité du 21<sup>ème</sup> siècle pour notre canton », composé de représentants de l'Etat et de représentants des acteurs économiques et des citoyens du canton. Un groupe de travail qui serait chargé de veiller à une mise en place harmonieuse et efficace d'une alternative, tout en gardant à l'esprit la charge financière qu'elle représente.

Dans le contexte particulier qu'est celui de ce très faible écart de voix, il faut absolument éviter que le manque de maîtrise qui a prévalu dans les grands projets de ces dernières années (l'ultime exemple en date étant le tunnel de Serrières avec des dépassements de 22% du budget) ne se révèle être la raison de ce refus. Faisons en sorte que le peuple reprenne confiance dans ses autorités et qu'en travaillant avec intelligence, main dans la main entre le monde politique, économique et populaire de ce canton, les autorités rassemblent la population autour d'un projet nouveau et fédérateur!

Raphaël Grandjean

Créateur d'entreprises de 37 ans, fondateur de sociétés actives dans des domaines variés tel que les marchés de la distribution, des hautes technologies, du divertissement et des énergies renouvelables, réunies sous la marque RG GROUP, sis à Corcelles (NE).

Dans la mesure où la votation de ce jour aura un impact sur le microcosme économique neuchâtelois, Raphaël Grandjean souhaite diffuser sa prise de position et sa proposition à l'attention du Conseil d'Etat et des autorités cantonales.